



COMPTE PERSONNEL DE FORMATION (CPF)

Campagne n°2 – Année scolaire 2025-2026

■ CAMPAGNE OUVERTE ■

Du 24 mars 2025 au 22 avril 2025

Formations débutant entre le 1^{er} juillet et le 31 décembre
2026

Le Compte Personnel de Formation (CPF) est un dispositif de formation professionnelle permettant :

- D'acquérir un crédit d'heures de formation.
De mobiliser ces heures à votre initiative (avec l'accord de l'employeur).
- De financer des actions de formation dans le cadre d'une mobilité fonctionnelle, d'une reconversion professionnelle ou de la prévention d'une inaptitude au poste actuel.

Modalités de dépôt

Les demandes doivent obligatoirement être effectuées via l'application Colibris.

Tout dossier incomplet ou transmis hors application ne sera pas examiné par la commission académique.

Accompagnement

Avant toute demande, il est recommandé de prendre connaissance de la note d'information jointe au BIR n°21 du 2 mars 2026.

Le SNETAA-FO reste à votre disposition pour toute question ou accompagnement syndical.

CONTACT SNETAA-FO LYON
Mail : snetaa.lyon@gmail.com
Téléphone : 06 77 21 11 48